

Elections CNRACL : J'ASSURE AVEC LE VOTE CGT !

La CNRACL est la caisse de retraite des agents titulaires et stagiaires de la Fonction publique territoriale et hospitalière. Elle rassemble un peu plus d'un million de retraité-e-s et un peu plus de 2 millions d'actif-ve-s, de Métropole et des Départements d'Outre-Mer (Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte).

C'est une caisse viable, puisqu'actuellement 2 actif-ve-s contribuent à la pension d'un-e retraité-e. Elle pourrait l'être encore davantage si les contractuel-le-s étaient majoritairement titularisé-e-s.

Contrairement aux dires de nos gouvernements, notre Caisse est excédentaire. De ce fait, elle renfloue les régimes des non salariés à hauteur de 30% des cotisations perçues. Depuis 1974, la CNRACL leur a versé 70 milliards d'euros.

C'est une des seules caisses de retraite dont le conseil d'administration est élu par les salarié-e-s et les retraité-e-s qui en dépendent. Plus la participation sera importante, plus les élu-e-s CGT pourront défendre les revendications des affilié-e-s.

L'avenir de nos retraites est un enjeu trop important pour se réfugier dans l'abstention ou le vote « inutile ». Le droit de voter pour ses représentant-e-s à la caisse de retraite n'est pas acquis à vie. La meilleure façon de défendre ce droit démocratique, c'est d'en user !

Votez et faites voter pour la CNRACL !

Lors du dernier mandat, les batailles des élu-e-s CGT ont porté sur :

→ Un bilan des réformes (Balladur en 1993, Fillon en 2003, 2008 et 2010, Ayrault en 2014) qui a permis à la CGT de mettre en évidence de nombreuses questions concrètes et a pointé les conséquences néfastes pour les salarié-e-s et retraité-e-s, c'est à dire diminution du montant des pensions moyennes au moment des départs en retraite de plus en plus tardifs.

→ La reconnaissance et le recensement des accidents de service. Ils doivent tous être recensés afin de les faire reconnaître. L'utilisation de Prorisq (outil de gestion des accidents de service/trajet et de maladies professionnelles) permet une saisie unique des informations. Rendre obligatoire son utilisation est donc indispensable, afin d'établir des statistiques non

contestables pour permettre la mise en place de politiques de prévention pour la santé des salarié-e-s et un suivi post-professionnel pour les retraité-e-s.

→ La défense et le respect de la catégorie active. Le gouvernement remet en cause, avec des arguments fallacieux, l'application de la catégorie active à certains agents. Il est nécessaire de se mobiliser pour conserver la reconnaissance de la pénibilité, appliquée depuis l'arrêté de 1969, à de nombreux corps professionnels de nos secteurs.

→ La situation financière de la Caisse, en exigeant des tutelles la mise en œuvre de la loi sur la titularisation, en refusant les ponctions supplémentaires sur notre Caisse.

→ Le Fonds d'Action Sociale (aide financière pour les retraité-e-s) pour sauvegarder l'accessibilité et élargir le nombre de bénéficiaires. La CGT, seule, est toujours sur cette bataille.

→ La transposition des dispositions sur la cessation anticipée d'activité pour les maladies liées à l'amiante dans le public : la réponse des ministères reste toujours en attente.

→ Le fonctionnement d'une commission de recours pour les situations difficiles rencontrées par certain-e-s de nos collègues.

→ De très nombreuses situations individuelles délicates pour lesquelles les interventions des administratrices-teurs ont contribué à trouver des solutions plus favorables dans de très nombreux cas.

Toutes ces batailles démontrent l'utilité, pour les salarié-e-s et retraité-e-s, d'avoir des administratrices-teurs CGT pour notre caisse de retraite.



Actifs & retraités
Ensemble



Attaques sur nos retraites :

LES RECETTES GOUVERNEMENTALES
RESTENT LES MÊMES :

- Allonger la durée de cotisation
 - Poursuivre la baisse du montant des pensions
 - Remettre en cause le dispositif de départ anticipé pour la catégorie active, système actuel de reconnaissance de la pénibilité dans la Fonction publique.
- Les solutions, se mobiliser et voter CGT.**

La retraite est un droit solidaire, une continuité de la vie salariée.

Ma retraite, J'VEUX LA VIVRE !

Ce qui menace notre régime de retraite :

- la succession des réformes régressives,
- la suppression massive des emplois statutaires,
- la privatisation et l'externalisation des services,
- la précarité de l'emploi,
- le blocage du point d'indice,
- la part grandissante des primes dans le traitement, non soumises à cotisations pour la retraite,
- le Régime Additionnel de la Fonction Publique (RAFP) : véritable fonds de pension déguisé.

Modalités de votes sous deux formes possibles :

Du 20 novembre au 4 décembre 2014 :

☞ **Par voie électronique.**

☞ **Par correspondance, le cachet de la Poste faisant foi.**

Toute enveloppe postée après le 4 décembre ne sera pas comptabilisée.

LA CGT PROPOSE :

- Garantir un niveau des retraites à chacun-e d'au moins 75% du dernier traitement perçu pour une carrière complète, et un minimum qui ne soit pas en-dessous du SMIC CGT à 1 700€, avec indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.
- Asseoir une réelle égalité femmes-hommes.
- Assurer un droit effectif au départ à partir de 60 ans à taux plein par la reconnaissance d'une carrière complète, en intégrant toutes les périodes d'études de formation, d'apprentissage, d'activité professionnelle ou d'inactivité forcée.
- Élargir la reconnaissance par corps d'emplois des travaux pénibles, dangereux, insalubres et astreignants par un départ anticipé à la retraite.
- Préserver le financement de notre système par répartition : les moyens financiers existent. Cela passe par l'arrêt de la casse des services publics, la titularisation de tous les précaires et leur affiliation à la CNRACL, l'augmentation du salaire indiciaire, l'intégration des primes dans le traitement, la modification de la répartition des richesses en faveur du travail, la taxation des revenus financiers

Notre liste est composée de militantes et militants actif-ve-s et retraité-e-s issu-e-s de différentes régions, de secteurs sociaux professionnels divers, des catégories A, B et C, de toutes les filières. Elles et ils seront donc au plus près de vos besoins et des réalités que vous vivez au quotidien.

Candidat-e-s actif-ve-s

Noms et Prénoms	Professions	Département
Monique RIVEAU	Adjointe administrative principale	Gironde (33)
Cécile MARCHAND	Infirmière	Paris (75)
Jean-Luc GIBELIN	Directeur hôpital	Seine-Saint-Denis (93)
Ludovic DEGRAEVE	Sapeur pompier	Finistère (29)
Corinne MICHEL	Aide-soignante	Haute-Loire (43)
Aldo PITARRESI	Adjoint technique principal	Ariège (09)
Jean-Maurice MARION	Aide-soignant	Rhône (69)
Marie-Laure AGARD	Rédactrice principale	Charente (16)
Sylvie SEBASTIEN	Aide-soignante	Eure-et-Loire (28)
Maryse DUBOURG	Auxiliaire de soins	Gers (32)
Pascale JOURDAN	Infirmière	Bouches-du-Rhône (13)
Nathalie KERN	ATSEM	Haut-Rhin (68)
Marie-Laure LEGRAND	Monitrice Éducatrice	Alpes-Maritimes (06)
Stéphane DUMEZ	Technicien principal	Nord (59)
Françoise GENG	Adjoint des cadres hospitaliers	Bas-Rhin (67)
Didier DUMONT	Agent de maîtrise	Paris (75)
Ghislaine JOACHIM	Technicienne de laboratoire	Martinique (97)
Hervé GUYON	Educateur Activités physiques et sportives	Jura (39)
Marceline SEVERAC	Infirmière	Finistère (29)
Yvette HAVARD	Adjointe technique	Rhône (69)
Dominique DESBONNET	Auxiliaire de puériculture	Nord (59)
Nathalie DIEUDONNE	Adjointe administrative	Ardennes (08)
Christine BERTIN	Infirmière	Somme (80)
Michel TESSIER	Adjoint technique	Indre-et-Loire (37)

Candidat-e-s retraité-e-s

Noms et Prénoms	Professions	Département
Nicole BERNABE	Aide-soignante	Nord (59)
Claude BARRE	Sapeur pompier	Finistère (29)
Michel LEBODOUILL	Infirmier de secteur psychiatrique	Morbihan (56)
Sabine CAMATTE	Auxiliaire de puériculture	Haute-Loire (43)
Marie-Ange CARDAN	Adjoint des cadres hospitaliers	Paris (75)
André MAURIN	Adjoint technique principal	Rhône (69)
Monique DURRIEU	Kinésithérapeute	Haute-Garonne (31)
Albert LE MONNIER	Attaché	Orne (61)

C'est une profession de foi, ce n'est pas un bulletin

L'avenir de nos retraites est un enjeu essentiel. L'abstention ou le vote «inutile» ne sont pas les solutions. La retraite est un droit solidaire, une continuité de la vie salariée. POUR L'AVENIR DE MA RETRAITE, J'ASSURE AVEC LE VOTE CGT.